



Présents :

- Délégués de quartier : Alain CARRE, Alain DUBOST
- Représentants de la commune : Claude BAUDIN (Maire), Daniel DERRIEN (Maire-adjoint), Fabienne RASSON (élue contact du quartier), Bruno GUISE (Maire-adjoint)

Secrétaire de séance : Fabienne RASSON

Ordre du jour :

- Point sur les travaux réalisés, en cours ou programmés.
- Questions-réponses des participants

Réunion quartier Q5 du 9 novembre 2021

Sujets abordés – réponses		ACTIONS	ECHEANCES
1	<ul style="list-style-type: none">- Accueil des résidents et présentation par monsieur Derrien et mot du Maire.- Information concernant la base de données « Alerte » à laquelle sont invités à s'inscrire les résidents auprès du service communication afin d'être tenus informés en cas d'incident sur la commune (montée des eaux, incendie, vents forts etc...)		
2	<p>Avenue de Verdun :</p> <ul style="list-style-type: none">- problème d'odeurs nauséabondes durant l'été Contrôles réguliers faits par la CER, pas d'anomalie particulière remarquée sur les réseaux.- Ligne blanche dans le virage du cimetière de Chatenet à retracer Cela sera fait au printemps comme tous les ans- Stationnement interdits sur les trottoirs Si cela provoque une gêne appeler directement la police municipale. Sauf signalétique contraire, le stationnement sur les trottoirs est interdit dans le code de la route.- Purger racines au rond-point du château d'eau Enregistré dans la prochaine campagne de purge des racines- Panneau d'entrée Saint-Palais non réglementaire Un panneau réglementaire d'entrée dans une agglomération sera installé avant le totem- Demande de panneaux de limitation de vitesse 30 km/h + chicanes Il existe déjà des ralentisseurs à chaque intersection dont un réaménagé en 2021- Demande la communication des résultats des relevés de vitesse faits en début d'été Pas de relevés effectués avenue de Verdun en 2021.- Y a-t-il des prévisions d'aménagement dans l'avenue de Verdun ? Piste cyclable, trottoirs ? Pas pour le moment	<p>/</p> <p>OUI</p> <p>/</p> <p>OUI</p> <p>OUI</p> <p>NON</p> <p>NON</p> <p>NON</p>	<p>/</p> <p>PRINTEMPS 2022</p> <p>/</p> <p>^{1er} TRIMESTRE 2022 AVANT SAISON</p> <p>/</p> <p>/</p> <p>/</p>

	<p>- A côté du numéro 65 il y a une zone naturelle, quels sont les projets d'aménagement sur cette parcelle ? La zone naturelle a vocation à rester en l'état dans le prochain PLU, c'est-à-dire un espace naturel.</p> <p>- Le rétrécissement au niveau du temple : serait-il possible de mettre un feu tricolore à détection de présence ? Non, la politique de la ville est de supprimer les feux tricolores.</p> <p>- Peut-on envisager l'enfouissement des réseaux dans cette avenue ? Pas prévu pour le moment. La voirie a moins de 5 ans.</p> <p>- Les tranchées suite aux travaux ont été mal reprises La CER a déjà repris ses tranchées et la société Eiffage est en cours de reprise.</p>	/	/
		NON	/
		NON	/
		EN COURS	
3	<p>Rue des Noisetiers :</p> <p>- Demande que le bassin d'orage soit curé comme cela se faisait fut un temps. La commune va faire le petit entretien comme convenu dans la convention. Un bassin d'infiltration ne se cure pas, il est juste fauché car la végétation permet la filtration des eaux.</p> <p>- Tailler les peupliers devenus trop hauts Ce sera fait dans le cadre d'un marché. L'élagage de ces arbres a déjà été réalisé en 2021.</p>	OUI	COURANT 2022
		OUI	AUTOMNE 2022 (si nécessaire)
4	<p>Rue Charles de Gaulle :</p> <p>- Quand auront lieu les travaux de réfection des trottoirs entre le marché et le Super U ? Travaux programmés sur 2022</p> <p>- Lors de la réfection des trottoirs, serait-il possible de faire un caniveau ou mettre une butée ou toute autre solution technique à l'entrée du lotissement qui reçoit le trop plein des eaux pluviales du plateau du Rhâ ? Travaux pour un caniveau envisageables</p>	OUI	COURANT 2022
		OUI	PENDANT LES TRAVAUX
5	<p>Rue des Châtaigniers :</p> <p>- Entre la rue Camille André et le rond-point de la Borderie, serait-il possible de refaire les trottoirs en enrobé ou béton lavé ? L'imperméabilisation des sols est proscrite sur certains secteurs dont celui-ci</p>	NON	/
6	<p>Rue des Amandiers :</p> <p>- Chaussée en mauvais état Pas prévu dans le plan pluriannuel des travaux mais les petits travaux d'entretien (rebouchage nids de poule) seront effectués.</p> <p>- Au niveau de l'avenue de Courlay, voir si possible de déplacer le panneau de signalisation de Super U après la rue des Amandiers et non avant.</p>	NON	/
		NON	/
7	<p>Chemin des Ajoncs :</p> <p>- Serait-il possible de mettre des panneaux de limitation de vitesse à 20 km/h comme en centre-ville pour favoriser l'accès aux vélos et piétons. Les vitesses relevées ne sont pas excessives et mettre des panneaux supplémentaires ne favorise pas la préservation de l'environnement visuel. Les zones 20 sont des zones de rencontre.</p>	NON	/

8	Rue des Fougères :		
	- Serait-il possible de faire des trottoirs dans cette rue dangereuse pour les piétons ? <i>Pas pour le moment plusieurs maisons doivent être construites</i>	NON	/
9	Pistes cyclables :		
	- Rue du Fourchaud : mettre un double sens vélos entre la rue des Muriers et la rue des Lauriers <i>Pas d'opportunité de passer ce tronçon à 30 km/h donc pas de double sens vélos.</i>	NON	/
	- A l'entrée de la piste Cyclable entre le Super U et le skate park, remettre en place le poteau qui a été enlevé - Sur la piste cyclable qui passe derrière le club house du tennis, nettoyer la végétation qui gagne sur la piste	OUI OUI	FAIT PRINTEMPS 2022
10	Rue Raoul Soulard :		
	- Créer un passage piétons / vélos en bordure du terrain des pompiers pour éviter l'avenue Charles de Gaulle <i>Il y a beaucoup de passage d'engins de chantier et de camions, le manque de visibilité peut être dangereux</i>	NON	/
11	Avenue de la Ganipote :		
	- problème de vitesse <i>Un dispositif de comptage et relevé de vitesse a été installé dans l'avenue de la Ganipote et très peu d'excès de vitesse sont ressortis de l'étude.</i>	NON	/
12	Château d'eau :		
	- Elaguer les arbres sur la place - Sur le dossier des camping-cars une concertation avec les riverains est demandée. <i>Monsieur le Maire s'est rendu sur place avec M. Guise, ils ont rencontré certains riverains concernés. Les plans définitifs seront consultables en mairie.</i>	OUI	FAIT FIN 2022
	- Problème de raccordement à internet à cause d'un poteau. <i>Le raccordement est possible à la charge du demandeur. La commune ne prend pas en charge les raccordements privés. M. Guise et M. le Maire vont rencontrer le riverain pour qui cela pose des difficultés.</i>	/	/
13	Végétation :		
	- Problème récurrent de haies de propriétés privées qui débordent sur le domaine public <i>Des courriers sont adressés aux propriétaires dont la végétation déborde sur la voie publique créant ainsi une gêne. De plus, avec l'aide des délégués de quartiers et élus contact, nous rappelons aux propriétaires l'obligation d'entretien des trottoirs, caniveaux, végétation le long du domaine public à l'aide d'un communiqué et de l'arrêté pris à ce sujet.</i>	EN COURS	/

14	Déchets : - Serait-il possible d'avoir des colonnes enterrés pour les résidences secondaires ? La CARA a la compétence de gestion des déchets sur la commune. La ville travaille sur ce projet en concertation avec la CARA et les relance régulièrement sur le sujet.	EN COURS	
15	Conclusion de Fabienne RASSON		